

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 065/2026

A LA SOCIETE CONGO MOTORS. (

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/PNC/IG/CGPMP/2025, conclu avec l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise, pour un montant total hors taxe dollars américains deux cent quarante-neuf mille cent cinquante-cinq, dix-sept centimes (USD 249 155,17) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille sept cent quarante-quatre, neuf centimes (USD 1 744,09), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Fait à Kinshasa, le 13/03/2026



M. G. KAYEMBE MBAYI

Directeur Général

0000065